

SEPTEMBRE
2004

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 31

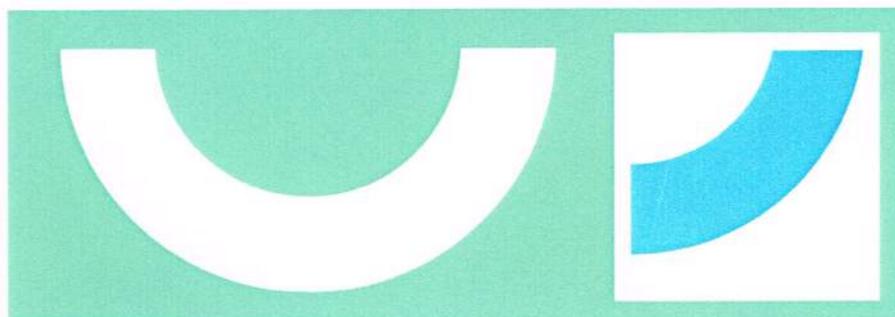
MAIRIE

Téléphone :
05 62 68 13 11

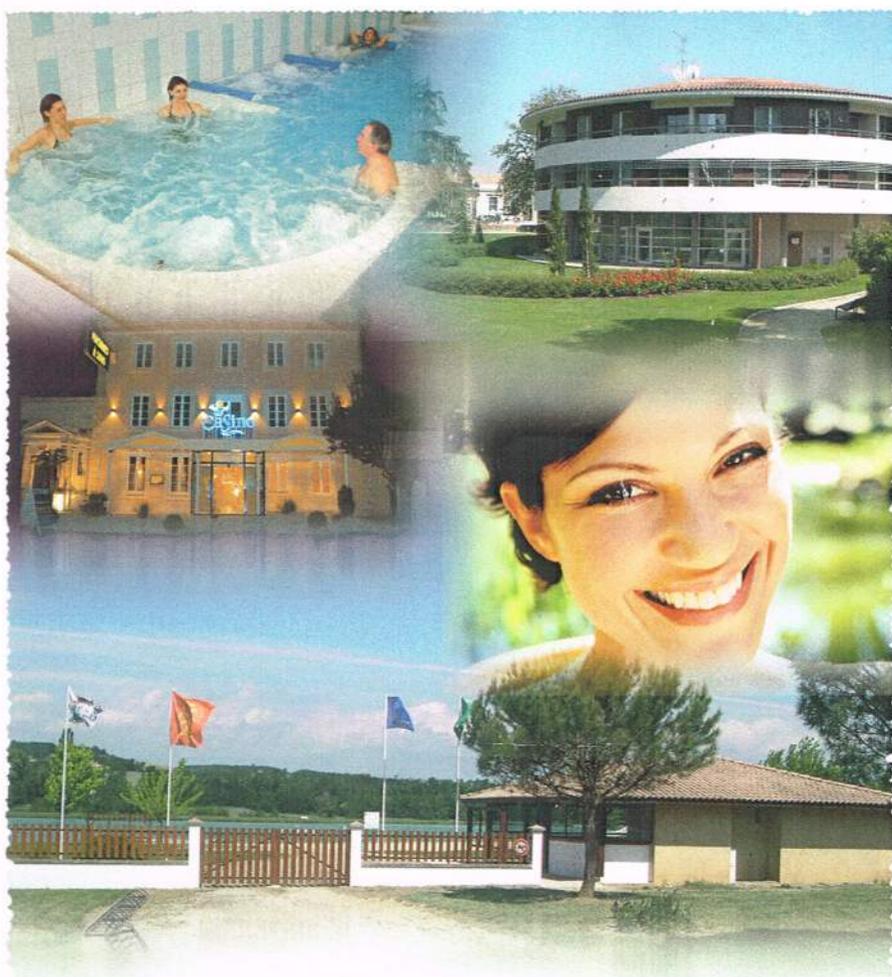
Télécopie :
05 62 68 12 96

E-mail :
Mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :
www.castera-verduzan.com



castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS



Sommaire

page 1 :
Travaux du Conseil Municipal
page 4 :
Travaux des Commissions
page 5 :
Informations pratiques
page 16 :
Dossier : Odilon Lannelongue
page 21 :
Echos de la vie associative
page 28 :
Calendrier des manifestations

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Création d'un poste d'Agent Technique :

Le Contrat Emploi Jeune de Ludovic Devalle a pris fin au 30 juin 2004. Monsieur Devalle ayant réussi le concours d'agent technique, le Maire propose de le recruter à compter du 1^{er} juillet 2004. Le Conseil Municipal donne un avis favorable. Cet emploi est créé de façon à couvrir toutes nécessités des services techniques.

Travaux sur la RD 930 :

Le projet d'aménagement de la RD 930 est présenté lors de la séance du conseil municipal du 17 mai 2004. Il s'agit de la 2^{ème} tranche de travaux concernant la traverse du village côté sud (route d'Auch).

Ces travaux comprendront :

- L'aménagement de la chaussée avec stationnement longitudinal ;
- l'aménagement des trottoirs,
- l'aménagement du carrefour avec la RD 42 et l'accès à la place de l'Ancien Marronnier,
- l'aménagement d'un dispositif de ralentissement à l'entrée du village.

Le coût total est estimé à 300 000 € H.T. dont 173 250 € à la charge de la Commune. Le Conseil approuve ce projet et autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général, toutes subventions susceptibles d'être accordées.

Devis des Travaux de l'Ecole :

Ces travaux concernent la mise en sécurité et en conformité des façades de l'école et de la cantine.

Après examen de plusieurs devis, l'entreprise BS Baies est retenue pour l'installation de menuiseries P.V.C., pour un montant de 20 232,89 € TTC.

Des devis pour l'isolation thermique et phonique de la cantine ont été demandés.

Concernant l'installation téléphonique et après étude de deux devis, la société Téléphone Télématique Services d'Auch est retenue pour la fourniture d'un équipement s'élevant à 1 076,78 € HT.

L'entreprise Delzongle est retenue pour la fourniture des nouveaux rideaux de l'école maternelle. Coût 761,33 € HT.

Base de Loisirs :

Lors de la séance du 17 mai, le Conseil a examiné les tarifs proposés par la Commission du Lac. Les prix des entrées sont restés inchangés, l'évolution des prix de la buvette a été adoptée.

Concernant le traitement des eaux du lac, il a été réalisé, par l'entreprise Marietta, pour la somme de 4 155 €, conformément aux décisions prises par le Conseil, en janvier dernier.

La mise aux normes du toboggan ainsi que la mise en place de nouveaux jeux d'enfants, ont été réalisés avant l'ouverture de la base.

EDF – Travaux d'Esthétique :

Le projet d'enfouissement de la ligne à moyenne tension et de construction d'un auto transformateur au lotissement du Comté est présenté en séance du 17 mai 2004. Les devis proposé par ETDE sont examinés lors de la séance du 19 juillet 2004. Ils s'élèvent à 160 000 €. La participation de la commune à hauteur de 20 % sera donc de 32 000 €.

Signalisation Routière :

Dans le but d'améliorer la sécurité des usagers, le Conseil a décidé la mise en place d'un panneau Stop, à l'intersection de la rue de Verduzan et de la rue des écoles.

Desserte en électricité :

Les travaux d'alimentation de l'impasse de l'Armagnac sont confiés au syndicat d'électrification, pour un montant de 3 615 €.

Financement de la Voirie et des Réseaux Publics :

Le code de l'urbanisme et notamment les articles L 332-6-1, L 332-11 et L 332-11-2, autorisent les communes à mettre à la charge des propriétaires fonciers, le coût de construction des voies nouvelles ou de l'aménagement des voies existantes, afin de permettre l'implantation de nouvelles constructions. En séance du 17 mai 2004, le Conseil a décidé à l'unanimité, d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement de la voirie et des réseaux publics, telle que définie aux articles précités.

Vente de Terrain :

Le Conseil décide la mise en vente au prix de 15 € le m², d'un terrain de 853 m² situé au lotissement de Pouchon.

Circulation sur les Chemins Ruraux :

En séance du 19 juillet 2004, le Conseil décide de réglementer la circulation des véhicules à moteur sur le sentier de Grande Randonnée du Pays Cœur de Gascogne, ainsi que l'accès au lagunage. Ces mesures sont prises afin de préserver la sécurité des randonneurs et la protection de l'environnement, mais aussi pour éviter la dégradation des voies concernées. Le Conseil étudiera la possibilité d'utiliser d'autres chemins pour ces véhicules.

Tarifs de la Cantine Scolaire :

Stable depuis septembre 2002, le prix du repas des enfants sera porté de 1,90 € à 2 €. Pour les adultes il sera porté de 3,81 € à 4 €. Cette augmentation se justifie par des dépenses de fonctionnement, qui s'élèvent à 82 246,39 €, pour des recettes de 22 407,52 €.

Eglise du Vieux Castéra :

Le dossier de restauration de l'église du Vieux Castéra, cher à Danielle Maza, a été déposé au Conseil Régional, qui a enregistré la demande de subvention. Le montant HT des travaux s'élevant 3 921 209,30 €, la commune ne pourra participer qu'à hauteur de 10%.

Info...

Monsieur le maire se tient à votre disposition à la mairie,
du Lundi au Jeudi de 14h30 à 16h00.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat

Tél. : 05.62.68.13.11

TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Commission Urbanisme et Environnement :

PLAN LOCAL D'URBANISME, (P.L.U.) :

Le plan local d'urbanisme vient en remplacement de l'ancien Plan d'Occupation des Sols, (P.O.S.).

Le projet en cours d'étude a été présenté au Conseil Municipal le 19 juillet 2004 et sera transmis aux personnes publiques associées à son élaboration, ainsi qu'aux communes limitrophes, à l'Institut National des Appellations d'Origine, au Centre Régional de la Propriété Forestière. Les Présidents des associations agréées pourront en prendre connaissance.

Le P.L.U. s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable, dans le but de maîtriser l'évolution démographique en milieu rural, de renforcer l'attractivité du bourg, d'éviter la dégradation de l'environnement naturel et d'un bâti de qualité et de programmer des investissements nécessaires aux extensions de l'urbanisation, ainsi qu'à l'amélioration de son fonctionnement.

DEGATS OCCASIONNES PAR LA SECHERRESSE :

La commune a déposé une demande pour le classement de notre commune, comme étant victime de catastrophe naturelle liée à la sécheresse.

Cette demande a été rejetée dans un premier temps mais le recours déposé par la mairie a été entendu et Castéra-Verduzan a été replacée dans la liste des communes sinistrées par la sécheresse.

Ce classement a permis aux propriétaires concernés de faire constater par leur assurance, dans les délais légaux impartis, les dégâts occasionnés afin d'en être indemnisé.

Info...

*L'assistante sociale, Madame BACARI du Bureau de la solidarité départementale assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.
Téléphone : 05.62.68.13.72*

DES NUMEROS SUR LES MAISONS :

Depuis quelques jours, le dossier sur la numérotation des maisons du village est clos.

Une commission municipale a travaillé sur ce projet en collaboration avec le Cadastre qui réglemente ce genre d'opération.

Chaque maison du village va donc recevoir un numéro. La municipalité a choisi de ne pas faire participer financièrement les propriétaires des bâtiments puisque cette opération nous est imposée par l'administration.

A l'automne, les services techniques municipaux vont donc entamer la pose de ces numéros qui seront les seuls reconnus par le cadastre et ainsi les numéros officiels auxquels personne ne pourra se soustraire.

Pour les maisons sur rue, les numéros seront apposés au dessus de l'encadrement de la porte (éventuellement sur le coté). S'il y a un portail d'entrée, la pose se fera sur pilier de l'entrée.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à l'employé qui sera chargé de ce travail.

Nous vous conseillons ensuite de modifier votre adresse auprès des différentes administrations et organismes auxquels vous avez affaire.

UNE NOUVELLE PROMENADE PIETONNIERE :

Dans un souci de créer un réseau de chemins de randonnée de plus en plus fourni, la commission municipale avait prévu de rallier le village à l'hippodrome par une voie piétonne en bordure de l'Auloue par la rive droite en passant entre le camping et la rivière.

Des travaux de débroussaillage ont été réalisés par le conseil municipal afin de dégager le passage des engins qui nivelèrent le chemin pour le rendre utilisable.

Nous invitons donc les promeneurs castérois à aller découvrir cette balade particulièrement agréable et facile.

D'autres projets sont à l'étude mais nécessitent beaucoup de persévérance et de patience.

Pour tout savoir sur Castéra visitez donc le site
Internet :

www.castéra-verduzan.com

Commission Base de Loisirs :

La commission de pré saison estivale s'est réunie le 12 mai 2004 pour faire le point sur les travaux d'entretien (matériel et traitement de l'eau) et d'équipement avec en particulier la réfection et mise au normes du toboggan et l'installation de jeux pour les petits.

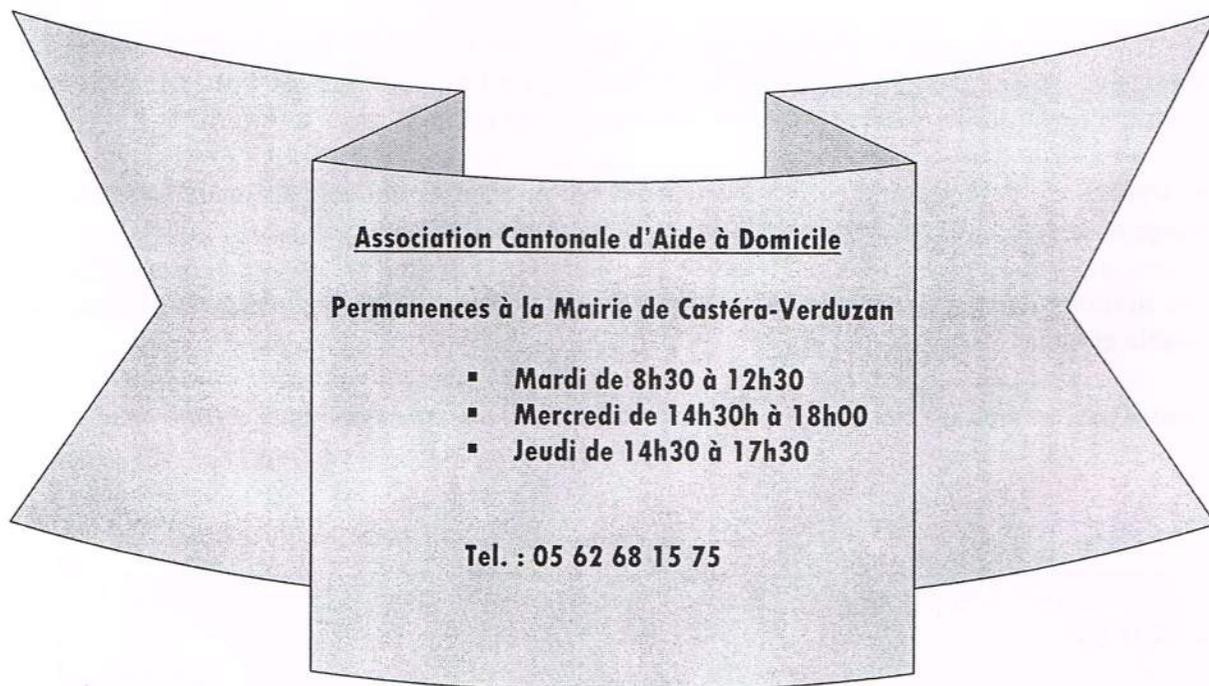
Divers aspects du fonctionnement sont ensuite étudiés, tel que :

- Achat des fournitures
- Publicité
- Gestion du personnel
- Proposition des tarifs d'entrée, de location et de buvette pour 2004.

Commission Communication :

Comme promis en 2001, une réunion publique d'information de mi mandat a été organisée le 28 juin 2004 à la mairie. Celle-ci a permis à la soixantaine de castérois présents d'être éclairés sur les diverses orientations de la commune, les projets en cours et les perspectives d'avenir. Ils ont ensuite eu l'opportunité de poser des questions sur tous les sujets les concernant.

La soirée a été clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.



Association Cantonale d'Aide à Domicile

Permanences à la Mairie de Castéra-Verduzan

- **Mardi de 8h30 à 12h30**
- **Mercredi de 14h30h à 18h00**
- **Jeudi de 14h30 à 17h30**

Tel. : 05 62 68 15 75

INFORMATIONS :

ENVIRONNEMENT, TRAITEMENT DES ORDURES :

LA PROPRETE DE NOTRE VILLAGE EST L'AFFAIRE DE CHACUN D'ENTRE NOUS.

A notre disposition pour y parvenir nous disposons de :

1. 4 conteneurs de récupération du verre : 1 place de l'ancien marronnier,
1 derrière la salle de sports,
2 sur le parking de la base de loisirs.
2. Un ramassage des conteneurs individuels, pour les habitants du centre du village :
 - Mardi : ramassage ordures ménagères (conteneurs verts),
 - Vendredi : ramassage tri sélectif (conteneurs jaunes).
3. 13 points de collecte collective, répartis sur le territoire de la commune et réservés aux Castérois résidant à l'extérieur du village et à eux seuls.

Lieux d'implantation	Conteneurs ordures ménagères verts	Conteneurs tri sélectif jaune
Hippodrome	2	2
La Claverie	3	2
Lartet	1	1
Lacoste	4	1
Chêne de Juillac	1	1
Le Conté	4	2
Bergès	1	1
L'Enclade	3	2
Bidebarrouy	5	2
Verdus	1	1
Moulin le Donné	1	1
Vieux-Castéra	2	1
Mounouat	2	2

Ces points de collecte ne doivent pas devenir des dépotoirs, des lieux où l'on se débarrasse facilement de ses déchets. Quelques gestes simples et rapides de notre part peuvent l'éviter :

- Si les bacs sont pleins à l'endroit le plus proche de chez soi, on peut aller sur un autre lieu de dépôt, qui n'est jamais très éloigné (voir liste ci-dessus).
- Souvent les conteneurs sont rapidement remplis par des cartons jetés en vrac. Il suffirait de prendre le temps de les couper en morceaux pour les mettre dans le bac

jaune s'ils sont propres, ou de les écraser pour les mettre dans le bac vert s'ils sont souillés.

- **Si un cubitainer ne passe pas par l'orifice du conteneur jaune, ne le posez pas à côté
→ôtez le bouchon écrasez le, ... il passe !**
- **Ne pas déposer de cartons remplis de bouteilles sur les points de collecte, ils ne seront pas ramassés par le SICTOM.** Une société privée ne s'occupe que du ramassage des récup' verre de notre village.

D'autre part, **concernant les manifestations** organisées tout le long de l'année (fête locale, repas d'associations, festivals, etc.), nous rappelons aux associations, que comme indiqué dans notre courrier du 29 juin dernier, **le SICTOM met à leur disposition sur place et gracieusement, 6 conteneurs de 750 litres.** Il suffit d'en faire la demande écrite à la mairie.

Pensez-y, car ce ne fut pas le cas lors des dernières manifestations et en ces occasions les conteneurs collectifs débordent inutilement.

Par ailleurs, nous insistons sur le fait que les conteneurs en place sont identifiés et affectés à leur emplacement, **de ce fait ils ne doivent pas être déplacés.**

Concernant le tri sélectif sur notre commune, **le résultat n'est pour l'instant pas satisfaisant.** Ceci est d'autant plus navrant, que le non respect des consignes entraînera d'une part,

- **l'augmentation du coût que nous auront à payer collectivement,** si les lots acheminés vers les usines de recyclage sont refusés,
- et d'autre part, le fait de plus en plus courant de voir **vos déchets laissés sur le trottoir par les employés du SICTOM,** s'ils constatent eux-mêmes, que vous ne respectez pas les consignes.

Par exemple :

Ne mettez pas vos matériaux recyclables dans des sacs avant de les jeter. Mettez les directement dans le conteneur jaune

Des guides pratiques du tri sélectif sont disponibles à la mairie. De plus, **une nouvelle réunion d'information se tiendra à la mairie** en présence de responsables du SICTOM, qui répondront à vos questions.(date à préciser)

Enfin, en attendant l'implantation d'une déchetterie dans notre canton (nous y travaillons), **vos encombrants** (végétaux, pneus, huiles de vidange, ferrailles, gravats, piles, etc...), **doivent être déposés aux déchetteries de Vic-Fezensac ou Condom :**

- Déchetterie de Vic-Fezensac : Route de Mouchan Tel :06-76-72-84-44
- Déchetterie de Condom : Route d'Auch Tel : 06-76-72-84-45

A titre exceptionnel et dans l'impossibilité de vous rendre à la déchetterie (personnes âgées ou malades), vous pouvez contacter la mairie.

INTERNET ADSL :

La démarche castéroise en vue d'obtenir l'Internet haut débit sur le territoire de la commune suit son cours.

En réponse à l'envoi de la pétition, France Télécom a fait savoir que plus de 100 abonnés étaient techniquement éligibles à la réception de l'ADSL et nous a fait parvenir un imprimé, modèle d'intention de souscription aux services ADSL.

Toutes les personnes ou entreprises ayant l'intention de souscrire à un abonnement haut débit (tout en restant libre de s'abonner auprès du fournisseur d'accès de leur choix) sont priées de venir remplir à la mairie l'imprimé d'intention, imprimé que nous expédierons à France Télécom dans les meilleurs délais.

Dans l'hypothèse où plus de 100 personnes feraient la démarche, nous devrions bénéficier de ce service dans un délai raisonnable.

AIRE D'ACTIVITES POUR ADOLESCENTS :

L'été 2004 a vu la création d'une zone de loisirs pour adolescents devant la plage castéroise.

Cette zone regroupe sur une dalle bétonnée un skate park destiné comme son nom l'indique aux skates (planches à roulettes) ainsi qu'aux rollers (patins en ligne) et BMX (bicyclettes), et un panneau de basket ball.

L'implantation et le terrassement ont été suivis de la construction d'une dalle en béton de 560m² réalisée grâce à une corvée du conseil municipal et de quelques aides précieuses. Enfin l'entreprise choisie est venue installer le mobilier.

Cette structure attractive et d'accès libre complète avantageusement la zone estivale de loisirs.

Soyons sûr que les jeunes citoyens castérois seront vigilants à la préservation et l'entretien de cet outil ludique et touristique.

(Photos 1 et 2)

CHANTIER ETE JEUNES :

Pour la première fois à Castéra à été mis en place en collaboration avec le conseil général du Gers, une opération « Chantier été jeunes » du 28 juin au 30 août 2004.

Dix neuf jeunes castérois de 14 à 16 ans ont participé durant deux semaines à divers travaux dans l'enceinte de la base de loisirs. Cela leur a permis de réaliser sous la surveillance des employés communaux un tour d'horizon des tâches à accomplir pour le bon fonctionnement de la structure communale (nettoyage-guichet d'entrée-surveillance des bains-buvette-gestion).

Le bilan très positif tant au niveau des jeunes que de l'encadrement laisse à penser qu'outre les cotés ludiques et rémunérateurs de cette opération (gratification forfaitaire de 110€ subventionné par le conseil général), l'aspect éducatif et la responsabilisation citoyenne auront pour eux ajouté un élément instructif à l'été 2004.

Participants à l'Opération « Chantier Été Jeunes 2004 » :

Lucie AGRAS - Léonie BOURDIEU
Thomas DARLOT - Adrien DILLENSCHNEIDER
Tomas GARCIA - Alex GEE
Elisa GEFFLAUT - Fanny KAUFFMANN
Mylène KIM - Pauline KIM
Anne Sophie KNEPPER - Rémi LAGARDE
Michaël LAGOFFUN – Thibaud LAPART
Faustine LARROQUE Jade LARROQUE
Aude MAURENS – Elodie MENASPA
Marlène TONINATO.

TOUR DU GERS AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Pour la deuxième fois Monsieur Gérard Espiau a décidé d'effectuer le tour du Gers à pied, au profit de la Ligue contre le cancer. Il fera étape à Castéra le 6 octobre prochain, à 18h00.

Il serait souhaitable que des Castérois l'accompagne à pied ou à vélo, soit au cours des derniers kilomètres, soit lors de son arrivée, ou encore lors de son départ vers Valence le 7 octobre au matin. Des contacts ont déjà été pris avec nos randonneurs pédestres ou cyclistes, puisque le club des Aînés Ruraux du Gers est associé à ce raid humanitaire.

D'autre part dès son arrivée, Monsieur Espiau donnera une conférence sur ce terrible fléau qu'est le cancer. Madame Yvonne Garcia déléguée de la Ligue, ainsi que le Conseil Municipal, souhaitent associer tous les Castérois à cette manifestation. Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la conférence.

Le Foyers des jeunes a décidé de verser à la Ligue, une partie des bénéfices réalisés sur la vente des cocktails, lors de la fête locale.

Soyons généreux et tous au rendez-vous le 6 octobre à 18h00, place de la Mairie

Toutes informations et détails utiles seront communiqués d'ici là par voie de presse et d'affichage.

IN MEMORIAM

Né le 8 juillet 1920, il nous a quitté le 6 juillet 2004.

Oscar FILHOS et son épouse se sont installés à Castéra dans les années 70.
Cet homme généreux s'est beaucoup impliqué dans la vie associative du village puisqu'il fut :

- Membre du bureau du Club du troisième âge,
- Trésorier et Porte drapeau de l'amicale des anciens combattants,
- Conseiller municipal de 1983 à 1995, date à laquelle il n'avait pas souhaité se représenter.

Monsieur et Madame FILHOS avaient quitté la commune en 2001, pour s'installer en Gironde.

Le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux adressent leurs très sincères condoléances à Madame FILHOS ainsi qu'à sa famille.

Informations Pratiques :

Le Parcours de citoyenneté :

Pour remplacer le Service Militaire, la loi a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français, **garçons et filles**.

L'objectif est de susciter une prise de conscience collective des devoirs que tout citoyen a envers l'effort de défense nationale.

Le « Parcours de Citoyenneté » comprend 3 étapes obligatoires :

- **L'enseignement de défense** : il est prévu dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère}.
- **Le recensement** : tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les **3 mois qui suivent leur seizième anniversaire**. Une ATTESTATION DE RECENSEMENT est délivrée.
- **La journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD)** : elle est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de leur recensement et leur 18 ans.

C'est une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire.

En fin de journée un CERTIFICAT DE PARTICIPATION est remis.

IMPORTANT L'attestation de recensement et le certificat de participation sont obligatoires pour l'inscription aux examens et concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.)

Les documents administratifs à conserver :

Leur délai de conservation varie en fonction de leur nature et des modalités de prescription. Voici un inventaire non exhaustif.

▪ A conserver toute sa vie :

Livret de Famille Livret Militaire Diplômes scolaires et universitaires
Contrat de mariage ou pacs Jugement de divorce ou de séparation de corps
Carnet de Santé Carte d'Immatriculation à la Sécurité Sociale
Carte de Groupe Sanguin Certificats de Vaccinations Radios
Résultats d'Analyses ou d'Examens Médicaux importants
Notification de Pension d'Invalidité Donation entre époux
Acte de règlement de Succession du Conjoint Titres de Propriétés
Bulletins de Paie et (ou) avis de paiement des Indemnités Assedic
Relevés de points de Caisses de Retraite Complémentaire
Certificats d'Employeur Contrats de Travail
Contrats d'Assurance Vie et d'Assurance Décès Invalidité
Dossiers d'Accidents Corporels Factures d'Objets Précieux.

▪ A conserver de 1 an à 30 ans :

1 An : Facture de Téléphone fixe et portable

2 Ans : Quittances d'Assurances Facture d'Achat d'un Véhicule
Avis de Remboursement de la Sécurité Sociale
Avis d'Imposition des Taxes Foncières et d'Habitation

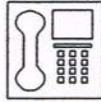
3Ans : Correspondance en matière d'Impôts sur le Revenu
Double des Déclarations de Revenus
Quittances de Redevance Télévision

4 Ans : Avis de paiement de Contravention

5 Ans : Factures EDF-GDF
Quittances de Loyer
Décompte de Charges

10 Ans : Talons de Chéquiers et Relevés Bancaires
Factures d'Eau

30 Ans : Reconnaissance de Dettes
Factures de Gros Travaux



Numéros Utiles

⇒ **Mairie :**

- Secrétariat : 05 62 68 13 11
- Télécopie : 05 62 68 12 96
- Courrier électronique : mairie.castera@wanadoo.fr

⇒ **Ecole :** 05 62 68 13 35

⇒ **Salle de Sport :** 05 62 68 19 80

⇒ **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

⇒ **Office de Tourisme :**

- Accueil : 05 62 68 10 66
- Télécopie : 05 62 68 14 58
- Courrier électronique : ot-si.castera@wanadoo.fr

⇒ **La Poste :** 05 62 68 13 29

⇒ **Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

⇒ **Groupe Médical :** 05 62 68 11 33

⇒ **Pharmacie :** 05 62 68 13 20

⇒ **Cabinet Infirmier :** 05 62 65 56 18

⇒ **Cabinet dentiste :** 05 62 68 12 55

⇒ **Kinésithérapeute :** 05 62 68 14 25

⇒ **Association Cantonale d'Aide à Domicile :** 05 62 68 15 75

⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme » :** 05 62 68 19 86

⇒ **Services des Eaux :** 06.82.88.30.76

En cas d'Urgences : SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17



Photo 1

Photo 2





Photo 3
Photo 4



Odilon-Marc LANNELONGUE

Illustre Gascon



Il est né le vendredi 4 décembre 1840 à Castéra-Verduzan, son père Raymond Lannelongue officier de santé est âgé de quarante et un ans, sa mère Antoinette Réchou de trente-quatre ans.

Au lycée impérial d'Auch il fait ses études classiques. A 17 ans son baccalauréat en poche, il part à Paris à la faculté de médecine.

Sa carrière est rapide, à 22 ans il est interne et sort premier de sa promotion avec une médaille d'or.

Ce mois de juillet 1869 marque l'aboutissement de tant de travail par la réussite à 29 ans de l'agrégation.

L'année suivante il dirigea plusieurs ambulances de campagne pendant le siège de Paris. C'est à cette époque qu'il fera la connaissance de Marie de Rémusat, né Cibiel, "visiteuse" des hôpitaux participant activement aux débuts de la Croix-Rouge à Paris. Ces nouveaux amis se nomment Clémenceau et Gambetta.

En 1873 il devient chirurgien à Bicêtre, puis en 1876 à Sainte-Eugénie qui deviendra "Trousseau".

Le 22 novembre 1876 Odilon Marc Lannelongue, chevalier de la légion d'honneur épouse à Paris, Marie Aglaure Cibiel veuve de Pierre de Rémusat.

Auprès de Pasteur en 1880 il participe aux "Recherches expérimentales sur la transmission du virus rabique de l'homme au lapin"

Sa renommée est immense. Il est célèbre auprès du gotha de l'époque. Il soigna Poincaré, Fauré, Fallières et Sadi-Carnot. Il opéra Sarah Bernhardt. Il est appelé en consultation auprès du Tsarévitch à Saint Pétersbourg. Gambetta ne serait pas mort en 82 d'une appendicite si ses confrères l'avaient écouté lorsqu'il demandait que soit pratiqué immédiatement une incision dans l'endroit douloureux.

En août 1893 le Professeur Lannelongue est brillamment élu Député de Condom.

Membre de l'Académie de médecine en 83, professeur à la Faculté en 84, il deviendra en 1887 président de la société de chirurgie, de la société de pédiatrie en 99 et du congrès international de médecine à Paris en 1900.

Candidat aux élections sénatoriales en janvier 1906, il est élu en tête de liste. Cette même année en juin, Marie son épouse décède à l'âge de soixante-dix ans.

A l'automne 1906 les enfants de Castéra-Verduzan vont au tout nouveau "Groupe scolaire Lannelongue".

Pour rompre avec la tristesse une grande idée se dessine : un voyage. Mais pas n'importe lequel. Ayant déjà visité de nombreux pays il se sent attiré par l'Indochine, la Chine. Après deux années de préparation le voilà parti en octobre 1908 avec sa filleule Marie Lannelongue de Cazaubon et le neveu de sa femme Aymar de Liedekerke. Ils ont tous les deux une vingtaine d'année. Un autre neveu René de Marsay ancien officier de marine de quarante-quatre ans ayant déjà été en Indochine veillera sur le groupe.

Il est accueilli à Pnom-Penh par le prince porteur d'une lettre du Président Fallières, puis visite Angkor et Hanoï.

Découverte de Hongkong. Après Shanghai, voici Pékin. Ensuite c'est le Japon où les quatre voyageurs sont conviés à une grande réception à l'université de Tokyo. Après plus de six mois de voyage c'est le retour en passant par le Canada, et enfin les Etats-Unis. Son voyage s'achève en juillet 1909.

Aidé de ses carnets de route, Odilon Lannelongue entreprend l'écriture d'un volumineux ouvrage. C'est en 1910 que sort "Un tour du Monde" édité par Larousse avec 112 photos.

C'est aussi cette année-là que débutent les travaux autour de la maison familiale. Car c'est un grand projet qu'il veut réaliser : faire un Musée. En effet que faire de toutes ses richesses accumulées, celles que lui amena sa femme, celles qu'il ramena de son grand voyage ?

Le long de l'avenue de Bonas on a arraché les platanes, enlevé la haie et la grille. C'est pour construire la galerie du futur musée. Une longue galerie, débouchant à chaque extrémité sur une rotonde formera la partie principale, superbe et solide construction

de pierre blanche, sans étage ce qui permet un éclairage parfait par le plafond. Murs pâles, sol dallé. Une belle porte d'entrée cintrée ouvrant sur la rotonde nord dont le pavement est orné d'un monogramme en lettres mosaïques enlacées : "O.M.L".

De solides barreaux défendent les ouvertures ; guirlandes festons et frise de céramique dorée égayent la façade.

Le Professeur Lannelongue dira de son projet :

"J'ai voulu aller jusqu'au peuple, mon but a été de réunir autour des oeuvres d'art que je possède, des photographies et des moulages des plus belles peintures, des sculptures les plus célèbres. Tout sera réuni dans ma maison natale de Castéra-Verduzan. Ainsi sera constitué pour les habitants de mon village et des localités voisines une collection unique, véritable synthèse de l'histoire de l'art".

Il est élu Président de l'Académie de médecine début janvier 1911.

En ce début du mois de janvier il va signer un acte capital pour son village natal la "Donation à l'Etat français" des éléments du musée de Castéra-Verduzan.

Cette donation comporte le domaine de Castéra, maison et parc (estimé à 20 000 francs), la collection de photographies, gravures ou moulages reproduisant les plus belles oeuvres de peinture et sculpture de toutes les époques (estimée à 2 860 F.) qui s'y trouve déjà, auxquelles il convient d'ajouter celle des objets, meubles rares, tableaux et tapisseries énumérés dans un état dressé par le donateur et provenant de son hôtel de Paris et du château de Valmont (76) -estimé à 145 478 F.- A joindre à cet ensemble, une somme de 180 000 Francs.

Il demande comme condition absolue et essentielle pour l'Etat, de "transformer la maison d'habitation de Castéra-Verduzan en un musée d'enseignement et d'éducation populaires dans lequel toutes les grandes époques de l'art seraient représentées chronologiquement, depuis l'art chaldéen et assyrien jusqu'aux compositions modernes les plus belles et les plus hardies".

Le Professeur Lannelongue s'éteint le vendredi 12 décembre 1911 à Paris. Ramené par le train jusqu'à Castéra deux mille personnes sont là pour lui rendre un dernier hommage. Il reposera au cimetière dans un mausolée imposant au côté de Marie.

Par son testament il attribuera de nombreux legs permettant ainsi de continuer son oeuvre de Maire : adduction d'eau, électrification, édification de la halle et amélioration de l'établissement thermal.

La paix revenue en 1918 la Fondation Lannelongue permettra la réouverture des thermes et son entretien pendant trois ans.

C'est le Président, Armand Fallières son ami, qui deux mois après sa mort signe l'arrêté portant acceptation par l'Etat de la donation en faveur du musée de Castéra.

Sur place sont déjà réunies les pièces de Paris et Valmont, notamment six tapisseries de la Manufacture royale des Gobelins (XVIIIe), épisode de la vie de don Quichotte d'après des cartons de Coypel, quatre autres d'Aubusson.

Dix ans s'écouleront avant que ne s'ouvrent les portes du musée. Selon les vœux du défunt, il a été classé parmi la dizaine de musées nationaux (Le Louvre, Versailles, Fontainebleau,...)

En juillet 1920, on dévoile sur la place de la mairie une colonne portant le buste du Professeur, la Science sur un socle en contrebas. L'occupant allemand ayant récupéré ces bronzes, il ne reste à ce jour que le socle et la colonne ou est posé un buste en granit.

La nomination d'un conservateur et d'un gardien permet en 1920 l'ouverture de la grande galerie du rez-de-chaussée, du salon des tapisseries et du salon japonais.

La chute de la rente de 3%, le coût élevé de l'entretien, des appointements causent des soucis à la Direction des Musées nationaux. En 1928, les Gobelins seront mis en dépôt au Louvre.

En 1952 le dernier conservateur est décédé et le gardien parti à la retraite. Leur non remplacement entraîne la fermeture au public par la Direction des Musées.

Une partie des tableaux est exposée à la Mairie, le mobilier est utilisé pour la décoration des salons de la Préfecture. Au musée d'Auch ce sont les faïences anciennes qui sont déposées.

Les différents existants entre les trois branches des ayants droit à la succession entraîneront la vente du legs. En effet au Journal Officiel d'août 1982 on peut lire un arrêté du garde des Sceaux : "Est autorisée la restitution à mesdemoiselles et monsieur Branet, à l'Institut Lannelongue, représenté par son Président, de la donation consentie à l'Etat par Monsieur Lannelongue (Odilon)".

Le premier acte de cette affaire va se jouer le 27 septembre 1986 avec la vente de la maison et du parc Lannelongue. La commune de Castéra l'acquiert pour quarante millions de centimes.

Le deuxième aura lieu le dimanche 7 décembre 86, avec la vente aux enchères de la collection comprenant des objets d'art et de très bel ameublement, des tableaux anciens et modernes, du mobilier ancien et de style et une rare suite de tapisseries des Gobelins.

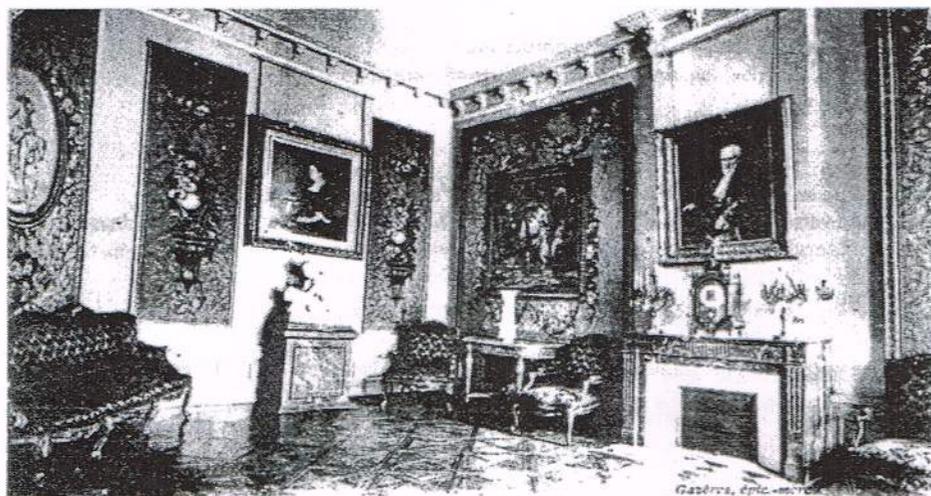
Le représentant des musées nationaux fait valoir son droit de préemption sur les Gobelins et à somme égale l'Etat en devient propriétaire pour 1 500 000 F. (mise à prix 800 000 F.)

La commune acquiert les portraits de Marie et Odilon Lannelongue exposés aujourd'hui dans la salle de Conseil Municipal pour 10 000 F.

Une nature morte de Jan Fyt du XVIIe atteint le record de 500 000 F pour un collectionneur.

La Préfecture retrouvera les quatre tapisseries d'Aubusson pour un montant de 39 000 à 62 000 Francs.

Au total, le montant de la vente approche les 5 millions de francs.



INTÉRIEUR DE LA MAISON DE MONSIEUR ET MADAME LANNELONGUE
A CASTERA-VERDUZAN

OFFICE DE TOURISME de CASTERA-VERDUZAN
Sources C. Vanderpooten « Le bistouri et la fortune »

**En cas de problème avec la distribution d'Eau potable ou le réseau
d'Assainissement, veuillez contacter directement les Services
Techniques au : 06.82.88.30.76**

ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE



Centre d'Incendie et de Secours :

Le samedi 17 juillet 2004 a été un grand jour pour les sapeurs pompiers castérois. En effet ce jour là a été inauguré en présence des autorités départementales et de Madame Marie-Paule DELMIGUEL le nouveau centre de secours.

Avant de couper le ruban tricolore, c'est par une revue des troupes que débutait cette journée.

Un public nombreux composé de castérois et d'habitants des communes desservies par le centre de Castéra assistait à cette cérémonie empreinte d'une émotion qui démontre l'attachement de la population à ses bénévoles.

Une journée qui restera à jamais gravée dans la mémoire locale.

Photos 3 et 4

Office de Tourisme :

La fréquentation de juillet montre une première quinzaine en baisse. L'arrivée des vacanciers se fait nettement sentir par un pic de fréquentation le 19 juillet.

Août s'annonce plus prometteur, le record de fréquentation est pour le lundi 9 août avec 71 demandes d'infos au comptoir.

La clientèle est principalement familiale et française. En ce qui concerne les étrangers, ce sont les Anglais les plus représentés viennent ensuite les Belges, les Néerlandais, quelques Allemands, et Espagnols.

L'attrait de l'exposition Dali à Lavardens à des répercussions sur le secteur, demandes pour la restauration et hébergement de courte durée.

L'accueil de l'OT a été assuré en juillet et août du lundi au samedi, la permanence ayant été complétée par deux jeunes étudiants. Une subvention du Conseil Général a été attribuée pour cette occasion.

Nous avons fait l'acquisition de 3 Vélos Tous Chemins, mis en location à la demi-journée ou journée.

Deux nouvelles éditions viennent compléter nos documents d'informations. Il s'agit d'une brochure luxueuse réalisée dans le cadre du Pays d'Armagnac et d'une fiche de randonnée pédestre, la charte graphique étant uniforme aux chemins labellisés par la Fédération

Française de Randonnée Pédestre. Cette fiche, éditée en collaboration avec le Comité de Randonnée du Gers et le Pays d'Armagnac, est, comme toutes celles réalisées dans le département, vendue 1 €. Selon le désir de Monsieur le Maire, elle sera offerte à ceux qui la souhaitent.

Foyer des Jeunes :

Bilan de la saison 2004 :

Tout d'abord nous remercions le casino pour les différents spectacles programmés dans le parc Lannelongue.

Nous avons constaté une hausse de fréquentation lors de nombreuses animations organisées par les différentes associations castéroises telles que :

- Le 26 et 27 juin, le Festival de Musiques des Sapeurs Pompiers
- Le 3 juillet, le concert de Golden' Blues
- Le 24 et 25 juillet, la Fête Gasconne
- Le 29 juillet, Le spectacle Cabaret
- Le 1^{er} août, La Foire à la Brocante

Par contre, nous relevons une baisse de fréquentation d'une clientèle dite plus familiale. Peut être serait il nécessaire de revoir l'aménagement du parc surtout au niveau des jeux pour enfants.

Les activités du foyer :

La soirée du 13 juillet fut très agréable et parfaitement réussie grâce à nos deux talentueux musiciens, Philippe et Patrick, connus aussi sous le pseudonyme de « Eux ». Le public venu nombreux a fortement apprécié le tour de chant varié de nos deux artistes remplis d'humour.

Le foyer des jeunes avait pour l'occasion concocté quelques grillades.

Bravo à Jean-Louis, Aline, Jenny, Guillaume, Gilberte, Jean-Claude, Jacky et Alix pour l'initiative et la réalisation des plateaux repas, style de repas simple, convivial et peu onéreux. Sans doute une expérience à renouveler.

Pétanque :

La saison 2004 est quasiment terminée, le club compte cette saison 14 licenciés dont 2 dames et 1 cadet ; soit 2 de plus que l'an passé.

En championnat aux éliminatoires à Eauze, pas de qualifié.

En doublette à Condom, Philippe MENDEZ et Jean-Marc DARRIOLAT se sont qualifiés pour le championnat du Gers.

Les concours du vendredi en nocturne à Castéra :

- Le 2 juillet : 19 doublettes (licenciés) + 4 doublettes (amateurs) soit 46 joueurs
- Le 23 juillet : 28 doublettes (licenciés) + 10 doublettes (amateurs) soit 76 joueurs
- Le 6 août : 18 doublettes (licenciés) + 16 doublettes (amateurs) soit 68 joueurs.

Lors de ces concours nous avons pu assister à des parties de très bon niveau et tous se sont déroulés dans une excellente ambiance.

Quilles et Palets :

Les concours de l'été ont connus une fréquentation constante par rapport à l'an passé et se sont tous déroulés dans la convivialité et la bonne humeur.

La Fête :

Castéra n'a pas échappé à la baisse de fréquentation constatée par de nombreux comités des fêtes alentours.
Malgré le manque de population et le temps peu clément pour un mois d'août, le bilan n'est pas catastrophique.

Le point sur quelques animations festives :

❖ Le tournoi de volley :

Quatre équipes se sont affrontées dans une excellente ambiance.

L'équipe du camping a remporté ce tournoi en battant d'un petit point nos jeunes et vaillants castérois (Thomas DARLOT, Maxime BAURENS, Romain BERGAMO et Tomas GARCIA)
MERCİ et BRAVO à toutes et à tous les participants.

❖ Le concours de pêche :

La reprise des concours de pêche fut un succès.

Le concours pour adultes s'est parfaitement déroulé grâce à nos deux organisateurs
Gontran PAILLARES et Jean-Louis GABOULOFF.

Petit changement cette année, la remise des prix et l'apéritif, offert par les commerçants ont eu lieu au bar « Chez Christophe » que nous remercions pour son chaleureux accueil.

❖ Apéro Bandas :

Formidable troupe que les « Band'A Part » qui ont su mettre l'ambiance malgré le maigre public.

❖ Les spectacles :

Samedi soir 300 personnes s'étaient déplacées pour assister au spectacle de DANA REV compagnie, sur le thème des comédies musicales.

L'animation du dimanche après midi, « Les Folies Latines » n'a pas attiré la foule qu'elle aurait pourtant méritée. Le peu de spectateurs présents ont beaucoup aimé le spectacle.

❖ Les bals :

Le bal musette n'a pas connu un franc succès malgré l'enthousiasme des « compagnons de la danse ».

Les bals disco ont été appréciés par un public jeune venu nombreux se défouler sur la piste de danse.

❖ Le feu d'artifice :

Que de bons échos ! Sur le thème du débarquement, Frank Major avec son récit nous a fait vivre un beau moment fort en émotion.

❖ La fête foraine :

Cette année quelques nouveaux stands sont venus agrandir la fête, mais pas encore assez semble-t-il pour pallier au manque de manèges ou autres attractions adaptées aux 8/12 ans. Une réunion a eu lieu entre les présidents du foyer et les forains pour essayer d'améliorer tout cela pour la fête 2005.

❖ Le Paint Ball et la structure gonflable ont fait leur effet.

NOUS REMERCIONS LES BODEGAS DU FOOT, DU BASKET, ET LA TORTILLA MIA POUR LEUR CONTRIBUTION ET LEUR TRAVAIL A LA REUSSTE DE LA FETE.

En Conclusion :

Nous sommes convaincus que le passage à l'euro, le temps peu clément et une rentrée précoce sont des facteurs qui ont contribué à la baisse de fréquentation de la fête locale. Néanmoins nous sommes conscients que des efforts restent à faire au niveau de la programmation des spectacles, de la sécurité et de l'agrandissement de la fête foraine. Nous travaillons déjà sur la fête 2005, mais tout cela ne sera réalisable que si des bonnes volontés viennent se joindre à nous. En effet nous sommes encore trop peu nombreux pour assumer une tâche de travail aussi importante. Donc l'appel est lancé : toutes personnes désireuses de contribuer à l'animation du village sont les bienvenues.

MALGRE UN MANQUE DE PUBLIC, LA FÊTE A CASTERA RESTE UNE DES PLUS BELLE FÊTE DE VILLAGE.

Association des Commerçants et Artisans :

Une innovation cette année, notre soirée « Mode ».
Cette nouvelle animation a connu le succès. Nous remercions encore les boutiques participantes, le casino, les employés municipaux, coiffeurs et esthéticienne ainsi que nos « Tops Modèles ».

Bien sûr à l'année prochaine.

L'assemblée générale se déroulera le 25 mai 2005.

Composition du Bureau :

- Président : ZADRO J.C.
- Vice Présidente : DARIES K.
- Secrétaire : BERGAMO M.H.
- Secrétaire Adjointe : ALARY S.
- Trésorier : DEPRADA J.L.
- Trésorière Adjointe : BAZALGETTE R.

- Membres : CORON S. GEFFLAUT D.
 SOUBIRAN R. LAFITE F.
 MAESTROJUAN M. CHERIF N.

Résultats du tirage de la Fête des Mères :

(1^{er} au 8 juin 2004)

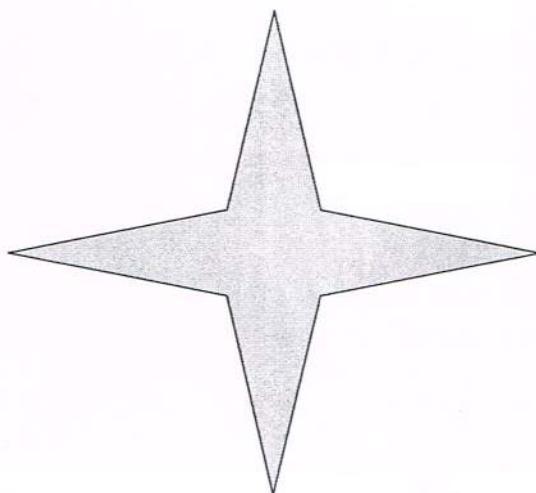
Gros lot (Montre) : ECHERBAULT France

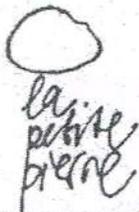
Commerce

Zadro
Bergamo
Deprada
Dallacia
Bazalgette
Cella
Ranchon
Christophe
Soubiran
Casino
Tortilla Mia
Aquarelle
Karin Esthétique
Hair-Bell Coiffure
Grange aux Fleurs
Gascogne Auto

Gagnant

GARCIA Hélène
PORTAL Aline
MENASPA Brigitte
COUET Patricia
AGRAS René
MURETIN (Lavardens)
CAMUSSO (Toulouse)
ALVAREZ Sandrine (Tarbes)
PAILLARES Erik
MOLINARI Marie- Rose
COUET Marcel
CAVERZAN Marie-José
GOYER Josiane
BOURDIEU Yves
PUGET Marie-Françoise
GARNHAN Georgina





La Petite Pierre

LA PEYRETTE 32360 JEGUN
TEL : 05.62.68.19.00 FAX : 05.62.68.19.01
petitepierre@free.fr www.petitepierre.net



Avec le soutien du Conseil général du Gers, de la Communauté de Communes Coeur de Gascogne, des communes de Jégun, Castéra-Verduzan, Lavardens, Cézán et Roquefort

Finis l'été, salut la rentrée !



Une année charnière vient à nouveau de se terminer pour la Petite Pierre... Une petite semaine de vacances fin août avant d'entamer la rentrée et de se lancer tout entier dans le développement des activités pédagogiques (théâtre et expression corporelle). Car aujourd'hui 2 objectifs essentiels nous tiennent en haleine : l'aménagement du lieu et notre implication locale. Quant à la vie des compagnies, elle reste bien remplie : la compagnie **Vendaval** tourne sa dernière création "Au fond du couloir, à gauche" de la France jusqu'à la Belgique (à noter la date du 2 décembre 05 au centre Cuzin à Auch !), quant aux **Fautifs** après leur tournée mondiale dans le Gers qui les a gonflés



d'amour pour leur public et leur spectacle tant l'accueil a été chaleureux, les voici repartis vers de nouvelles aventures... A suivre !

Ateliers théâtre et arts plastiques



La fête des ateliers

Le 20 juin jour dernier au matin ca s'active, ca s'active à la Petite Pierre : pour la première fois les parents et les enfants sont invités sur le lieu pour une grande journée de spectacles !

Les enfants des ateliers de la Petite Pierre, des tous petits aux tous grands, vont présenter leur spectacle, suivis par celui de l'atelier du collège de Plaisance animé par Cyril pour finir (en beauté) par les créations des compagnies de la Petite Pierre. Beaucoup d'émotions donc au rendez-vous... Et pour rassasier les appétits un pique nique nous a tous réunis, les plats s'échangent, on goûte, on déguste, on savoure !



La rentrée des ateliers : ca promet !!

Plus de représentations, plus de rencontres, plus plus plus ! Parce que jouer du théâtre c'est avant tout jouer, pour soi et pour les autres, pour rire et partager, nous imaginons une année très festive : fête de Noël, fête de fin d'années ainsi que 6 à 8 représentations sous forme de cabarets dans les villages alentours.

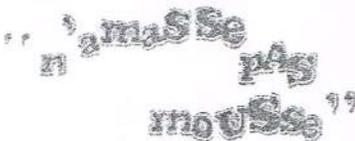
Nous imaginons aussi plus de passerelles entre les arts plastiques et le théâtre avec des stages organisés durant l'année mêlant les deux disciplines.

Renseignez vous vite en appelant Cyril au 05.62.68.19.00



Ateliers théâtre et arts plastiques : enfants (à partir de 7 ans pour le théâtre, 4 ans pour le dessin), ado et adultes
Tarifs : les tarifs baissent (si sil) se renseigner
Horaires : nous

contacter dès septembre
S'inscrire : Appelez nous vite !



Festival gratuit 11 et 12 septembre 2004 Parc Lannelongue

jours de spectacles dans le parc Lannelongue. Au programme : du rire, de l'émotion, de la magie, de la surprise, pour rêver, danser, vibrer ! Des compagnies du Gers, de Toulouse, de Paris, Strasbourg, Rennes ! Et tout cela est gratuit !!!

Ne manquez pas ce qui est en passe de devenir un moment incontournable à Castéra-Verduzan. Et le dimanche midi 'oubliez pas votre panier repas' : pique nique géant au parc !

Réservez déjà votre week end ! Samedi 11 et dimanche 12 septembre, deux

Si vous voulez être bénévole, accueillir des artistes, contactez Valérie au 05.62.68.19.00



Petites annonces

Nous récupérons toujours et encore pour nos spectacles ou pour la propriété : Caravanes, haut-parleurs, bicyclettes dormant dans un placard ou une cave, matériel électrique, plomberie, vitres, bois...

Visitez notre site :

www.petitepierre.net

Vous voulez recevoir nos infos ? Envoyez-nous un email à petitepierre@free.fr avec pour objet : "on vous aime"



- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Pdte Mme SABATE M, Av. de la Ténarèze, Castéra Verduzan, 06 85 43 90 74
- **V C C R G Basket** : Co-Pdt M COMINOTTI J, Soulan du Moulin, Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Club Beau Soleil** : Pdte Mme MARCOU M, Castéra Verduzan, 05 62 68 17 93
- **Commerçants/Artisans** : Pdt M ZADRO JC, Av. des Thermes, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 77
- **F.N.A.C.A, Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M LAPEYRE JC, Guillot du Haut, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 21
- **Football Club Castéra Verduzan** : Pdt M VERVIN Serge ; La Garenne, Castéra Verduzan, 05 62 68 10 21
- **Foyer des Jeunes** : Pdts M BORIE N et DUBUISSON L, Castéra Verduzan,
- **IDEAL** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **La Petite Pierre** : Pdt M FORNEROD T, 32360 Lavardens, 05 62 64 57 71
Responsable M VOTANO D, Jégun, 05.62.68.01.12
- **Les Hors d'Age (Foot. Loisir)** : Pdt M BEZTOUT P, Valence sur Baïse, 06 18 10 03 63
- **Les Voix des Sources** : Pdte Mme COMINOTTI C, Soulan du Moulin, Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Musicoli** : Pdte Mme VOTANO S, La Bourdette, 32360 Jégun, 05 62 64 56 33
- **Office du Tourisme** : Pdt M RAMOUNEDA B, av. des Thermes, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 22
- **Parents d'Elèves** : Pdte Mme DARRIOLAT L, Pouchon, Castéra Verduzan, 05 62 68 12 73 ^{CUGIJI}
- **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **Société Hippique** : Pdt M PHILIP G, Le Bouet, Castéra Verduzan, 05 62 68 11 00
- **Société de Pêche** : Pdt M PALLARES G, Hiton, Castéra Verduzan, 05 62 68 12 58



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE

Samedi 25 : Présentation littéraire de G Courtès à 17 h au Casino
Théâtre avec « La Cie des Jolies Choses » à 21 h à la Mairie (G)

OCTOBRE

Dimanche 3 : Concert musique classique
Dimanche 10 : Loto club Beau Soleil à 15 h
Dimanche 24 : Courses hippiques à 13h30

NOVEMBRE

Dimanche 14 : Randonnée pédestre avec les Randonneurs Gascons
Samedi 20 : Courses hippiques à 13 h30

(G) entrée libre
Les animations sur la terrasse du Casino ne sont pas autorisées aux mineurs.

